

AMAP La Biquette Solidaire
Association La Courgette Solidaire
93260 Les Lilas

Responsables :

Annie - 06 14 71 16 60 - annie.bourdon-mougeot@wanadoo.fr

Patrick Auzeau - 06 09 74 54 83 - patrick.auzeau@gmail.com

MissaCapri CHÈVRERIE
Laurence Nory
La Marquette 89150 Jouy
06 22 63 10 37

CONTRAT D'ENGAGEMENT
LA BIQUETTE SOLIDAIRE SAISON 12 – avril à septembre 2020

Nom et Prénom de l'adhérent/e Si binôme* inscrivez les 2 personnes	
Adresse Si binôme : 2 adresses.	
Nombre de paniers	
Téléphone Si binôme : 2 numéros.	
Email Si binôme : 2 adresses. Écrivez lisiblement.	

*Binôme : 2 personnes qui s'associent pour partager un panier.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements suivants, dont certains définis dans la **Charte des AMAP**.

Engagements de l'adhérent/e

- Pré financer la production,
- Assurer si nécessaire 1 permanence distribution sur la durée de la saison.
- Gérer ses retards et absences aux distributions (aucun remboursement ne sera effectué).

Engagements des paysans partenaires

- Livrer régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique, de qualité, frais, de saison et de sa ferme.
- Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée de l'élevage, et accueillir les adhérents sur sa ferme.
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Engagements communs

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité (aléas climatiques, ravageurs, et maladies) et en général, à participer dans la mesure de leurs possibilités à la vie de l'association, en particulier en se tenant au courant des informations diffusées via le site Internet.

Le panier

Il comprend **2 fromages de chèvre** frais/demi sec/sec : cendré ou palet ou pyramide ou bûche et crottin ou faisselle, pour un montant de **11 euros**.

Calendrier Saison 11 :

5 livraisons sont prévues, elles auront lieu le jeudi (18h30 à 20h00), à partir du **23 avril 2019**. Les dates suivantes vous seront confirmées par mail et elles seront notées sur le calendrier du site de la Courgette solidaire et sur un tableau au local.

Dates prévisionnelle de livraison :

- Le jeudi 23 avril 2020
- Le jeudi 21 mai 2020
- Le jeudi 18 juin 2020
- Le jeudi 20 août 2020
- Le jeudi 17 septembre 2020.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents, l'éleveuse Laurence Nory.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Vous devez être à jour de votre adhésion 2020 à l'association de la Courgette Solidaire. Si oui indiquez la date de votre adhésion :

Si binôme indiquez les 2 dates d'adhésion en précisant vos noms.

Si vous n'êtes pas à jour ou pas encore adhérent/e pour l'année 2020, joindre :

- Le bulletin d'adhésion et 1 chèque d'adhésion de 10 euros à l'ordre de «La Courgette Solidaire».

Si binôme joindre 2 bulletins et 2 chèques, chaque partenaire comptant pour un adhérent.

- Pour 1 panier : 2 chèques à l'ordre de Laurence Nory, l'un de 33 €, l'autre de 22 euros.
- Pour 2 paniers : 2 chèques à l'ordre de Laurence Nory, l'un de 66 €, l'autre de 44 euros.
- Pour 3 paniers : 2 chèques à l'ordre de Laurence Nory, l'un de 99 €, l'autre de 66 euros.

Votre dossier complet doit contenir :

Ce contrat d'engagement, le bulletin d'adhésion, remplis, datés et signés, ainsi que les chèques correspondants. Il est à déposer au plus tard le **30 mars 2020** au local de l'AMAP – 28 rue Romain Rolland – 93260 Les Lilas.

Ce contrat signé par les différentes parties, sera conservé par les responsables de l'organisation de La Biquette Solidaire. Une copie pourra être faite sur demande.

Je m'engage à me conformer à la charte des AMAP ci-dessous et à assurer au moins une distribution au cours de la saison.

Fait à Les Lilas

le.....

Signature de l'adhérent/e
(2 si binôme)

Signature de l'éleveuse

Collectif de l'AMAP